



**PNUD**

**Forum : PNUD**

**Question : Comment traiter les déchets radioactifs ?**

**Soumis par : Délégation Française**

---

*Se félicitant* de l'évolution de la sécurité des infrastructures de l'exploitation nucléaire à tous les niveaux, faisant du nucléaire une des ressources d'énergies les plus sûres et les plus convaincantes dans la transition énergétique,

*Reconnaissant* le manque évident d'une gestion durable des déchets nucléaires à l'échelle mondiale depuis la première utilisation de cette technologie,

*Soulevant* l'urgence d'une gestion des déchets nucléaires,

*Conscient* de la dangerosité de l'usage de la technologie nucléaire en des mains inexpertes en la matière,

*Notant* que les déchets radioactifs ont un lourd impact environnemental sur le long terme pouvant causer, en outre, le dérèglement d'écosystèmes naturels, engendrer une pollution critique des eaux et des sols et pouvant forcer la délocalisation d'organismes suite à cette pollution issue de l'irradiation des sols,

*Ayant à l'esprit* que l'utilisation du nucléaire et la gestion de ces déchets peut être la cause de l'altération profonde de la santé humaine, peut faire l'objet d'une crise sanitaire sans solution apparente, peut être également la cause du déplacement de population suite à la contamination de l'environnement,

*Observant* que le traitement de déchets résultant de la fission nucléaire impose un lourd tribut budgétaire et s'axe comme un poids majeur même pour des économies mondialisées et puissantes, autant pour des économies mondialisées et puissante que des économies plus fragiles

*Accueillant avec satisfaction* la coopération autour de la recherche de nouvelles sources d'énergie nucléaire comme la fusion avec des programmes communs tel ITER annonçant un avenir propre dénué du fardeau des déchets radioactifs,

*Conscient* de la difficile mise en place de technologies alternatives du nucléaire et de la gestion de ses rejets,

*Rappelant également* l'aspect primordial du nucléaire, en tant que 3eme ressource de production d'électricité mondiale assurant aujourd'hui 10% de cette production, ainsi qu'en tant que réelle énergie de transition à vocation de devenir renouvelable rendant obsolète l'usage d'énergies fossiles et assurant le maintien quasi-permanent d'une production électrique importante et stable,

*Réaffirmant* l'importance de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique dans la recherche de compromis entre les organismes de réglementation, les concepteurs, les exploitants et d'autres acteurs afin de permettre une certaine sécurité autour du nucléaire,

*Portant une appréciation positive* sur le travail effectué par les organismes et les professionnels du secteur afin d'arriver à ces mêmes compromis,

1 *Encourage* vivement une coopération internationale entre les différents acteurs étatiques pour arriver à une organisation complète des déchets radioactifs permettant la mise en place d'une nouvelle branche sous-jacente de l'Organisation des Nations Unies consacrée à ce sujet : l'organisation des Nations Unies sur les Déchets Nucléaires (NUDN) :

- a) Insiste sur le besoin d'une collaboration mondiale sur le sujet du nucléaire afin d'arriver à des accords convenant à la majorité :
  - i) comprendre les revendications des leaders mondiaux de l'énergie nucléaire,
  - ii) entendre les requêtes des populations les plus touchées par les soucis que cause la gestion actuelle des déchets radioactifs,
  - iii) comprendre également les conditions des Organisations Non Gouvernementales luttant pour la protection de l'environnement,
- b) Etablir une réglementation sur l'utilisation du nucléaire et sur l'organisation du traitement des déchets et amender les entreprises non-conformes à cette réglementation proportionnellement aux dégâts causés par ces entreprises;

2 *Encourage également* l'étude sérieuse des communications et synchronisation entre les instances privées et publiques assurant le respect des consignes internationales par tous les organismes composant le traitement des déchets nucléaires;

3 *Accueille avec une vive satisfaction* toutes mesures permettant la conservation de l'intégrité écosystémique du traitement des déchets radioactifs;

4 *Réaffirme* les directives fortes et précises explicitées dans le chapitre 22 de l'Agenda 21 du sommet de la Terre à Rio organisé par l'ONU en 1992 prévoyant une gestion, un transport et un stockage de ces déchets garantissant leur intégrité sanitaire et écologique;

5 *Appelle* à un investissement intensif des gouvernements ainsi que des organismes du nucléaire afin d'assurer une éducation totale sur les coutumes du nucléaire, ses dangers et ses remédiations :

- a) Mener une lutte importante contre la désinformation sur le sujet du nucléaire et des ses dangers,

- b) Assurer le libre accès à l'information sur le nucléaire et encourager les populations à s'intéresser à ce sujet d'avenir :
  - i) par la mise en place de sites gouvernementaux transparents sur l'usage du nucléaire,
  - ii) par la déclassification de documents sur l'exploitation du nucléaire et les transmettre à des acteurs non-gouvernementaux pour améliorer la compréhension globale du sujet,
- c) Améliorer les programmes de formation spécifiques au traitement du nucléaire et de ses déchets;

6 *Invite et prie* les pays en développement à accorder un investissement conséquent de temps et de ressources en partenariat avec les principales puissances nucléaires dans le but d'accéder à une meilleure maîtrise du nucléaire et de ses déchets;

7 *Lance un appel* pour le développement de la recherche sur le recyclage des déchets nucléaires amenant probablement à l'élaboration de la production de matières premières issues de ce que l'on considère comme des déchets actuellement :

- a) Assure de mettre à disposition la technologie de recyclage de l'uranium détenu par la France au profit de la NUDN,
- b) Demande la mise en place d'un fond d'investissement international pour la recherche sur le recyclage des déchets radioactifs;

8 *Exprime sa gratitude* quant aux efforts déjà fournis par les différents acteurs du nucléaire sur la question du traitement des déchets et invite à poursuivre dans ce sens.